

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Sarthe est éligible au bénéfice de la taxe d'apprentissage au titre des catégories A et B.

Grâce aux versements de la taxe d'apprentissage, une aide est apportée aux étudiants pour les doter des moyens pédagogiques complémentaires à leur formation et ce, au plus près des réalités du monde hospitalier :

- Matériel informatique et visioconférence
- Livres, documentations et abonnements

Matériel de simulation (bras à gazométrie, petit matériel médical...).

**Comment effectuer votre versement ?**

C'est via la **plateforme soltea**, mise à disposition par la Caisse des Dépôts et Consignations (connexion avec les identifiants Net-Entreprises), que votre entreprise pourra affecter en ligne, **du 27 mai 2024 au 02 août 2024**, le versement de la taxe d'apprentissage à notre Institut en saisissant :

**Numéro de SIRET : 26720106900049**

**Code UAI IFSI : 0721409R**

Taxe d'apprentissage ... Ayez le bon réflexe ! SOLTEA

**APPORTEZ VOTRE SOUTIEN A  
NOS PROJETS 2024/2025**

## INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Locaux situés à l'intérieur de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Sarthe (EPSM)

- ◆ 10 salles de cours
- ◆ 6 salles de TP
- ◆ 1 salle de repas
- ◆ 1 salle de repos
- ◆ 1 amphithéâtre équipé d'une visio-conférence (99 places)
- ◆ 1 salle de cours équipée d'une visio-conférence (63 places)
- ◆ Bibliothèque de l'EPSM

1 directrice  
2 secrétaires  
10 formateurs

dont  
1 formatrice-coordinatrice

### Formation théorique :

Les principes pédagogiques sont :

- ◆ l'alternance entre l'enseignement des connaissances et l'apprentissage des compétences en situations professionnelles,
- ◆ Le socioconstructivisme,
- ◆ La posture réflexive.

### Formation clinique :

Répartition des stages en :

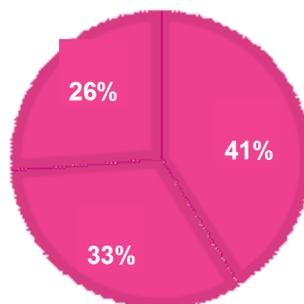
- ◆ Soins de courte durée (médecine, chirurgie, obstétrique),
- ◆ Soins en santé mentale ou en psychiatrie,
- ◆ Soins en longue durée ou soins de suite et de réadaptation,
- ◆ Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (médecine préventive, cabinet de soins infirmiers, E.H.P.A.D.).

Formation théorique	Formation clinique
2100 heures	2100 heures

Diplôme d'Etat en Soins Infirmiers

## 153 ETUDIANTS, RENTRÉE 2023/2024 IFSI EPSM DE LA SARTHE

- Etudiants 1ère année - 63 étudiants
- Etudiants 2ème année - 50 étudiants
- Etudiants 3ème année - 40 étudiants



*A la rentrée 2023, augmentation du capacitaire IFSI EPSM de 56 étudiants à 63 étudiants*

# LES BESOINS 2024/2025

- ◆ Investir dans un outil de TP /simulation : mannequins
- ◆ Logiciel de simulateur numérique : mobiliser ses connaissances théoriques ,exercer son raisonnement clinique, prioriser les différentes actions, évoluer dans un contexte professionnel...
- ◆ Matériels pédagogiques : livres, ouvrages...



# TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

**Apportez votre contribution à l'IFSI de l'EPSM de la Sarthe**

## La taxe d'apprentissage vous connaissez ?

Chaque année, cette contribution, versée par les entreprises aux établissements désignés par le code du travail, finance l'apprentissage et des actions de promotion des formations et des métiers.

## Comment effectuer votre versement ?

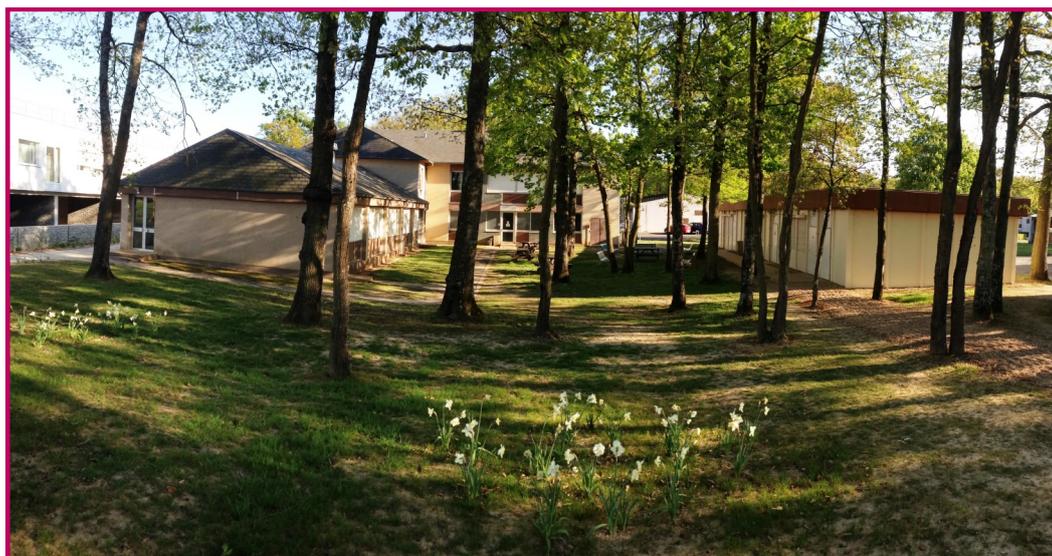
C'est via la **plateforme soltéa**, mise à disposition par la Caisse des Dépôts et Consignations (connexion avec les identifiants Net-Entreprises), que votre entreprise pourra affecter en ligne, du **27/05/2024 au 02/08/2024**, le versement de la taxe d'apprentissage à notre Institut en saisissant :

**Numéro de SIRET : 26720106900049**

**Code UAI IFSI : 0721409R**

Taxe d'apprentissage ... Ayez le bon réflexe ! SOLTEA

# APPORTEZ VOTRE SOUTIEN A NOS PROJETS 2024/2025



**IFSI de l'EPSM de la Sarthe**

20 avenue du 19 mars 1962 – BP. 50 004 – 72703 ALLONNES CEDEX

Tél. : 02.43.78.56.37

[ifsi@epsm-sarthe.fr](mailto:ifsi@epsm-sarthe.fr) - [www.ifsi-chs-sarthe.fr](http://www.ifsi-chs-sarthe.fr)